

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 2 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DALAIGRE Catherine ; MURA Frédéric ; DUPUIS David ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; de BEAUREGARD Arnaud ;

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; VOISE Yannick ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian; DOMENECH Philippe ; BURGEVIN Gilles ; LEVEILLÉ Jeannette ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ; Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel ; CHARRON Stéphanie ; Bouquin Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; Daniel CHAUFTON maire de Donnery ; Sophie HERON maire de Jargeau ;

Pouvoir accordé : par SIMON Jérémy à DAUVILLIER Pascal ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, LE GOFF Christophe ; BERGER Pascal ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Célie ; PIANTONE David ; DERY Christian ; BISSONNIER Denis ; LELIEVRE Dominique ; LEFAUCHEUX Olivier ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe ; GRESSETTE Danielle ; PELLETIER Blandine ; CORNET Sandrine ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; HAUER Éric ; BERTHON Claude ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; CHAUSSARD Didier ; FLEURY Line ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

N° délibération	Objet	Vote
2023 - 1	Validation du procès-verbal du comité Syndical du 15 décembre 2022	Adopté à l'unanimité
2023 - 2	Orientations budgétaires 2023	Adopté à l'unanimité

Publié le 7 mars 2023 sur le site internet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Le Président,
Conseiller Départemental du Loiret,
Maire de Seichebrières,



M. Philippe VACHER

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 1
Validation du procès-verbal du 15 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Comité syndical du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,
Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;
Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian; MEUNIER Éric; DALAIGRE Catherine; MURA Frédéric; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISET Sophie; TAFFOUREAU Odile; VACHER Philippe; de COURCY Christian; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; de BEAUREGARD Amaud;
Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; METHIVIER Gilbert; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; VOISE Yannick; BRAGUE Nicole; COLAS Christian; DOMENECH Philippe; BURGENN Gilles; LEVEILLÉ Jeannette; BAFUNNO Hélène; DEGRÉMONT Damien;
Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel; CHARRON Stéphanie; Bouquin Jean-Jacques;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurora MANIEZ chargée de mission LEADER; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; Daniel CHAUFTON maire de Donnery; Sophie HERON maire de Jargeau;

Pouvoir accordé : par SIMON Jérémy à DAUVILLIER Pascal;

Excusés : Mesdames, Messieurs, LE GOFF Christophe; BERGER Pascal; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Cécile; PIANTONE David; DERY Christian; BISSONNIER Denis; LELIEVRE Dominique; LEFAUCHEUX Olivier; BAUDOIN Nathalie; BOURILLON Christophe; GRESSETTE Danielle; PELLETIER Blandine; CORNET Sandrine; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; HAUER Éric; BERTHON Claude; LEGRAND Éric; ROCHE Jean-Paul; BOILEAU Nicole; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; CHAUSSARD Didier; FLEURY Line; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 15 décembre 2022.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER





Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation

16 février 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;
Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DALAIGRE Catherine ; MURA Frédéric ; DUPUIS David ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; de BEAUREGARD Amand ;
Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; VOISE Yannick ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian; DOMENECH Philippe ; BURGEVIN Gilles ; LEVEILLÉ Jeannette ; BAFUNNO Hélène ; DEGRÉMONT Damien ;
Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel ; CHARRON Stéphanie ; Bouquin Jean-Jacques ;

Délibération n°2023 - 2

Orientations budgétaires 2023

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan' LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Angéline TESSIER chargée de mission SCOT/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; Daniel CHAUFTON maire de Donnery ; Sophie HERON maire de Jargeau ;

Pouvoir accordé : par SIMON Jérémy à DAUVILLIER Pascal ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, LE GOFF Christophe ; BERGER Pascal ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Célie ; PIANTONE David ; DERY Christian ; BISSONNIER Denis ; LELIEVRE Dominique ; LEFAUCHEUX Olivier ; BAUDOIN Nathalie ; BOURILLON Christophe ; GRESSETTE Danielle ; PELLETIER Blandine ; CORNET Sandrine ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; HAUER Éric ; BERTHON Claude ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; CHAUSSARD Didier ; FLEURY Line ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Présentation des orientations budgétaires 2023 qui ont été discutées auparavant au bureau du PETR le 9 février 2023.

Les réalisations 2022 et des projets 2023 sont présentés en binôme avec les chargés de mission et les élus référents.

Dans un premier temps, les différents éléments concernant les réalisations de l'année 2022 sont présentés.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 15/03/2023

Et publication notification

Le 15/03/2023



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

le 15/03/2023

Application agréée: E-legalite.com

99_DE-045-200075364-20230302-2023_2-DE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 2
Orientations budgétaires 2023

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

Réalisations 2022

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Poursuite des actions du CRST : 16 projets pour 341 900 € de subvention

*2 Projets agricoles en vente directe,
Aménagements urbains : piste cyclable Jouy-le-Potier, centre-ville
Ménéstreau-en-Villette*

Création de logements sociaux à Marcilly-en-Villette

Aménagements d'aire de loisirs : Jouy-le-Potier, Marcilly-en-Villette

Projets biodiversité : Création d'un observatoire de la biodiversité à Saint-Benoit-sur-Loire, gestion alternative des espaces publics : Les Bordès et Saint-Benoit-sur-Loire, économie d'eau et entretien haies EARL La Chesnaie,

Projets énergie : éclairage public : Germigny-des-Prés

Animation : CLS, PCAET, PETR

Intégration de la CC des Portes de Sologne avec une enveloppe financière supplémentaire

Demande de préfinancement pour des projets structurants débutant en 2023 :

ZA de la CCVS, Multi-accueil de la CCL...

Conférence des Maires

Réalisée en avril 2022 avec des ateliers par thématiques

Contrat territorial de relance et de transition écologique

Embauche d'un chargé de mission CRTE en octobre 2022

Actualisation et recensement des projets CRTE 2023

Envoi des appels à projet issus de l'Etat

Mise en place d'outils :

- réalisation fiche de suivi projets CRTE 2023
- réalisation tableau thématiques financements Etat-Région-Département CRTE 2023
- étude de documents CRTE (guide, fiches pratiques, synthèses webinaires...)

SCoT

Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Réunions de la commission spécifique SCoT

Réponses aux demandes des collectivités et des services instructeurs

Veille sur le Zéro Artificialisation Nette

Participation aux réunions du SRADDET et à la concertation avec la Conférence Régionale des SCoT

Départ du chargé de mission en février 2022, puis 5 mois de transition, arrivée d'une chargée de mission en septembre 2022

Actions citoyennes

Actions dans le cadre d'A Vos Idées : 1 projet pour 9 852 € de subvention (garum ligérien)

Réunions du Conseil de Développement + visite de la Maison Feuillette de Montargis avec les membres



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-200075364-20230302-2023_2-DE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 2
Orientations budgétaires 2023

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

LEADER

LEADER 2014-2022

Fin de la programmation : sélection des derniers projets LEADER et attributions des aides

Réunions des groupes de travail « suivi de la programmation » et COFIL grille de sélection

Réunions du Comité de Programmation

8 projets retenus pour 162 862 € de FEADER

- *Aménagements de sites : parcours pédagogique autour d'un étang à St-Benoît-sur-Loire, le Square, un site de nature et de culture à Tigy*

- *Communication touristique : outils de communication, Marque Sologne*

- *Manifestations : Les Esprits de la Forêt et FAY'STIVAL 2022*

- *Animation et gestion du programme en 2022 et 2023*

LEADER 2023-2027

Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région

Mise en place d'un COFIL Candidature LEADER

Préparation et rédaction du futur programme LEADER

Enquête en ligne sur les nouvelles thématiques

Dépôt de la candidature à la Région (présélectionnée en décembre)

Contrat Local de Santé

Elaboration d'un 2^{ème} CLS sur le PETR : rédaction, réunions des groupes de travail et de la commission santé du PETR, signature en juillet 2022

Réunions de la commission santé au sein du PETR

Collaboration avec les CPTS pour les actions attractivité du territoire et prévention et promotion de la santé

Mise en place d'actions :

- Service sanitaire 2022-2023
- Organiser un ciné débat sur la thématique de la vie sexuelle et affective à Neuville-aux-Bois
- Création d'un calendrier sportif
- Organisation de 2 sessions de formations Premiers Secours en Santé Mentale
- Organisation d'une action nutrition en collaboration avec Appui Santé Loiret sur le QPV de Sully-sur-Loire

COT énergies renouvelables

Poursuite des opérations du COT (Contrat d'Objectifs Territorial) pour l'aide aux énergies renouvelables avec les territoires voisins : 43 accompagnements (majoritairement des collectivités), 19 études d'opportunités restituées et 2 projets finalisés à ce jour.

Visites : géothermie et réseau de chaleur à Dadonville, géothermie et chaudière bois sur 2 entreprises à Vennecey, géothermie à l'Agora à Beaugency

Elaboration d'un 2^{ème} COT EnR 2.0 avec les mêmes partenaires et signature en juillet

Départ du chargé de mission en février 2022, puis 5 mois de transition, arrivée d'une chargée de mission en septembre 2022

Encadrement du dispositif par un ingénieur de FIBOIS depuis janvier 2022

Rencontre avec les chargés de mission économique des CC



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

le 15/03/2023

Appréciation approuvée E. lepalite.com

99_DE-045-2010075364-20230302-2023_2-DE

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation

16 février 2023

Délibération n°2023 - 2

Orientations budgétaires 2023

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 15/03/2023

Et publication notification

Le 15/03/2023

PCAET

Mise à jour du PCAET suite à l'intégration de la CC des Portes de Sologne

Finalisation du programme d'actions

Validation réglementaire du plan climat

COT Transition

Concertation avec CC, les acteurs locaux

Mise en place d'un comité de suivi du COT Transition

Lancement accompagnement conseillers climat-air-énergie

Recrutement d'un bureau d'études pour le volet économie circulaire

Mobilité

Mise en place de Rezo Pouce sur les communes de la CC des Portes de Sologne

Rencontre avec les territoires limitrophes : réflexion avec la Métropole pour Rezo Pouce

Présence sur des stands

Formation des secrétaires de mairie sur Rezo Pouce

Adhésion au service de covoiturage de Rezo Pouce

Création d'un plan de communication

Projet Alimentaire de Territoire

Approvisionnement de la restauration collective :
Conventionnement avec la Chambre d'Agriculture pour relancer la démarche d'accompagnement des établissements
Diagnostiques de 10 nouveaux établissements
Réunion de lancement au restaurant scolaire de Châteauneuf-sur-Loire

Circuits alimentaires de proximité :
Participation aux travaux du PAT Mangeons Loiret sur la logistique
Réflexions sur la création d'un outil de transformation (réunion avec le département du Loir-et-Cher, visite de la légumerie de Combs-la-Ville)

Accompagnement des initiatives locales

Animation du comité PAT et communication

Avenant à la convention PNA, recherche de financements pour l'animation PAT

Biodiversité

Organisation de Rando-bio sur plusieurs thématiques :
– Gestion des espaces naturels avec l'exemple du Parc Départemental de Châteauneuf-sur-Loire
– Jardins partagés et des écoliers, cours d'écoles résilientes à Tigy
– Zéro pesticide dans les cimetières à Donnery et Bray-Saint-Aignan
– Diffusion des documents d'information, capitalisation

Lancement du projet Biodiv'pratique avec le recrutement et l'encadrement de 2 stagiaires, chargées de rédiger un livret pédagogique sur l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement des collectivités (6 communes pilotes étudiées sur le territoire du PETR)

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 2
Orientations budgétaires 2023

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

Communication

Alimentation régulière du site internet

Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR et sur les bulletins municipaux

Publication sur Facebook, sur les sites internet des collectivités et sur panneaux Pocket et panneaux d'affichages

Puis, dans un second temps, les projets 2023 :

Projets 2023

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Fin du contrat pour mai 2023

Elaboration et suivi du CRST2 : 2023-2029

Conférence des Maires

Prévoir des ateliers sur la transition écologique

Contrat territorial de relance et de transition écologique

Suivi CRTE (temps d'échanges avec les porteurs de projets, identification des financements, proposition d'accompagnement constitution des dossiers, fiche de suivi...)

Mise en place d'outils : Elaboration d'un tableau de suivi détaillé de l'ensemble des projets 2023

Envoi des appels à projet issus de la Préfecture

Réunion du comité technique pour projets 2023 - Réunion du comité de pilotage avec les financeurs pour étudier les projets 2023

Enrichir le CRTE dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue

Actualisation et recensement des projets CRTE 2024

SCoT

Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Réponses aux demandes des collectivités et des services instructeurs

Réflexion à un bilan à mi-parcours et préparation d'indicateurs de suivi

Travail sur la transversalité du projet de territoire pour préparer la révision du SCoT (PCAET, PAT, eau, biodiversité...)

Organisation d'un voyage de visites d'opérations d'urbanisme innovantes et de transitions.

Animation de commission SCoT et de groupe de travail spécifique (Friche)

Actions citoyennes

Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'A Vos Idées avec 173 200 € de subvention jusqu'en mai 2023

Projets envisagés : Vitrine de la forêt d'Orléans, démarche TZCLD à la Ferté St Aubin

Elaboration d'un projet ou de réflexion issu du conseil de développement



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

le 15/03/2023

Application déposée F.legalite.com

99_DE-045-2010075364-20230302-2023_2-DE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 2
Orientations budgétaires 2023

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

LEADER

LEADER 2014-2022

Clôture du programme : suivi des demandes de subvention, des conventions et des demandes de paiement

LEADER 2023-2027

Finalisation du futur programme LEADER

Conventionnement avec la Région pour la mise en place du programme

Lancement du programme et accompagnement des premiers projets

Mise en place du Comité de programmation 2023/2027

Contrat Local de Santé

Collaboration avec les CPTS pour les actions attractivité du territoire et prévention et promotion de la santé

Réalisations Contrat Local de Santé :

- des actions débutés en 2022
- Organisation d'un forum sur la prévention et la promotion de la santé avec les 2 autres CLS actifs sur le Loiret
- du Côlon Tour à Sully-sur-Loire le 22/03/2023

Animation de COTECH et COPIL

Animation de la commission santé du PETR

COT énergies renouvelables

Poursuite d'un 2^{ème} COT EnR 2.0 avec les mêmes partenaires (Contrat d'Objectifs Territorial) pour l'aide aux énergies renouvelables avec les territoires voisins

Projets pressentis :

Pour le bois énergie : SCEA La Queuvre (agriculteurs à Férolles), OEBA à Fay-aux-Loges, Neuville-aux-Bois...

Projets géothermie : Bonnée, Bray-Saint-Aignan, Saint-Benoît-sur-Loire, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges

Prise de contact avec les entreprises, les gîtes, les hôtels

Rencontre avec CAP Loiret, les développeurs territoriaux du département

PCAET

Consultation publique

Intégration des remarques puis approbation du PCAET

Communication du PCAET (élus, agents des collectivités, acteurs locaux et grand public)

Mise en œuvre et suivi des actions

COT Transition

Ateliers d'état des lieux dans chaque CC

Etude économie circulaire + formation élus / agents CC

Réalisation d'un programme d'actions

Mise en œuvre et suivi des actions

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	37	38

Date de la convocation
16 février 2023

Délibération n°2023 - 2
Orientations budgétaires 2023

Mobilité
Mise en œuvre du plan de communication Sollicitation de Rezo Mobicoop pour optimiser les outils de suivi Etude des changements découlant de la loi LOM
Projet Alimentaire de Territoire
Approvisionnement de la restauration collective : Finalisation des diagnostics Accompagnement individuel de l'ensemble des 24 établissements Organisation de formations des chefs de cuisine (en lien avec le CNFPT) Visite de ferme et présentation des solutions logistiques existantes telles Manger Bio en Centre Val de Loire Evènement de clôture et de capitalisation de la démarche
Circuits alimentaires de proximité : Mise en place d'une solution logistique de proximité en partenariat avec le PAT Mangeons Loiret et Manger Bio en Centre-Val de Loire Accompagnement de nouvelles initiatives en lien avec le programme LEADER 2023/2027 Animation du comité PAT et communication Réponse au futur AMI FEDER pour l'animation PAT
Biodiversité
Suite des Rando Bio Concrétisation d'un document Biodiv'pratique Réalisation d'un évènement biodiversité avec le CAUE Information sur les différents sujets de la biodiversité
Communication
Mise en place d'une newsletter Informer par panneau Pocket et bulletins municipaux Alimentation régulière du site internet Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR Mise en place de la diffusion d'informations en interne par la plateforme Agora du site internet

Après avoir retracé l'ensemble des actions pour 2023 dont certaines engagent le PETR sur les années suivantes, le Président propose un débat d'orientations budgétaires.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU
Certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	15/03/2023
Et publication notification	
Le	15/03/2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITE

Le Président

Philippe VACHE



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 6 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; TESSIER-LEBRUN Carole ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; BAUDOUIN Nathalie ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; LEVEILLÉ Jeannette ; BERTHON Claude ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul ; GAUDÉ Michel ; BOILEAU Nicole ; SALVAN Joachim ; BOUQUIN Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Bruno CROIBIER comptable public ;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude ; DUFOUR Jean-Michel ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; TOMA Mugolino ; TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Célie ; DUBOURG Hervé ; TAFFOUREAU Odile ; BISSONNIER Denis ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian; d'HEROUVILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine ; HAMARD Marie-Madeleine ; DOMENECH Philippe ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEBRUN Francis ; HAUER Éric ; BAFUNNO Héléna ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Angéline TESSIER chargée de mission SCot/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; CHAUSSARD Didier ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

N° délibération	Objet	Vote
2023 - 3	Validation du procès-verbal du comité Syndical du 2 mars 2023	Adopté à l'unanimité
2023 - 4	Validation du Compte de Gestion 2022	Adopté à l'unanimité
2023 - 5	Validation du Compte Administratif 2022	Adopté à l'unanimité
2023 - 6	Affectation du résultat de fonctionnement de 2022	Adopté à l'unanimité
2023 - 7	Validation du Budget Primitif 2023 voté au chapitre	Adopté à l'unanimité
2023 - 8	Elaboration CRST - 2023 - 2029	Adopté à l'unanimité
2023 - 9	Participation des Communautés de Communes PCAET	Adopté à l'unanimité
2023 - 10	Aide au fonctionnement par le conseil Départemental 2023	Adopté à l'unanimité

Publié le 13 avril 2023 sur le site internet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Le Président,
Conseiller Départemental du Loiret,
Maire de Seichebrières,



M. Philippe VACHER

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation

29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; DUPUIS David ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; TESSIER-LEBRUN Carole ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; BAUDOUIN Nathalie ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; LEVEILLÉ Jeannette ; BERTHON Claude ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul ; GAUDÉ Michel ; BOILEAU Nicole ; SALVAN Joachim ; BOUQUIN Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Bruno CROIBIER comptable public ;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude ; DUFOUR Jean-Michel ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; TOMA Mugolino ; TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Cécile ; DUBOURG Hervé ; TAFFOUREAU Odile ; BISSONNIER Denis ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian ; d'HEROUVILLE Emmanuel ; COUSTHAM Thierry ; CORNET Sandrine ; HAMARD Marie-Madeleine ; DOMENECH Philippe ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEBRUN Francis ; HAUER Éric ; BAFUNNO Hélène ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; CHAUSSARD Didier ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 2 mars 2023.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 13/04/2023

Et publication notification

Le 14/04/2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,
Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; TESSIER-LEBRUN Carole; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; BAUDOUIN Nathalie; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; LEVEILLÉ Jeannette; BERTHON Claude;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul; GAUDÉ Michel; BOILEAU Nicole; SALVAN Joachim; BOUQUIN Jean-Jacques;

Délibération n°2023 - 4
Validation du Compte de gestion 2022

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Bruno CROIBIER comptable public;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; TOMA Mugolino; TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Célie; DUBOURG Hervé; TAFFOUREAU Odile; BISSONNIER Denis; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUÉ Nicole; COLAS Christian; d'HEROUILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine; HAMARD Marie-Madeleine; DOMENECH Philippe; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEBRUN Francis; HAUER Éric; BAFUNNO Hélène; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; CHAUSSARD Didier;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président signale que les résultats du compte de gestion 2022 concordent avec ceux du compte administratif 2022

Budget principal	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE PRECEDENT : 2021	RESULTAT EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2022
Investissement	22 762,77 €	5 263,25 €	28 026,02 €
Fonctionnement	127 599,25 €	80 638,66 €	208 237,91 €
TOTAL	150 362,02 €	85 901,91 €	236 263,93 €

Le Président propose de délibérer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 présenté.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	33	33

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation

29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; DUPUIS David ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; TESSIER-LEBRUN Carole ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; BAUDOIN Nathalie ; de BEAUREGARD Amaid ; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; LEVEILLÉ Jeannette ; BERTHON Claude ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul ; GAUDÉ Michel ; BOILEAU Nicole ; SALVAN Joachim ; BOUQUIN Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Bruno CROIBIER comptable public ;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude ; DUFOUR Jean-Michel ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; TOMA Mugolino ; TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Célie ; DUBOURG Hervé ; TAFFOUREAU Odile ; BISSONNIER Denis ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian; d'HEROUILLE Emmanuel ; COUSTHAM Thierry ; CORNET Sandrine ; HAMARD Marie-Madeleine ; DOMENECH Philippe ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEBRUN Francis ; HAUER Éric ; BAFUNNO Hélène ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; CHAUSSARD Didier ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Compte Administratif 2022

M. Philippe VACHER, Président du PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne s'est retiré pour laisser la présidence au Vice-président qui présente les résultats du compte administratif pour l'année 2022.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	473 325,04 €	4 570,13 €	477 895,17 €
Recettes	553 963,70 €	9 833,38 €	563 797,08 €
Résultats de l'exercice 2022	80 638,66 €	5 263,25 €	85 901,91 €
Résultats reportés 2021	127 599,25 €	22 762,77 €	150 362,02 €
Résultats de clôture 2022	208 237,91 €	28 026,02 €	236 263,93 €



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-045-200075364-20230406-2023_5-8F

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	33	33

Le Vice-président propose à l'assemblée de se prononcer sur ce compte administratif.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
29 mars 2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VAC



Délibération n°2023 - 5
Validation du Compte administratif 2022

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation

29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPERAU Julia; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; TESSIER-LEBRUN Carole; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; BAUDOUIN Nathalie; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; LEVEILLÉ Jeannette; BERTHON Claude;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul; GAUDÉ Michel; BOILEAU Nicole; SALVAN Joachim; BOUQUIN Jean-Jacques;

Délibération n°2023 - 6

Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Bruno CROIBIER comptable public;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; TOMA Mugolino; TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Célie; DUBOURG Hervé; TAFFOUREAU Odile; BISSONNIER Denis; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUE Nicole; COLAS Christian; d'HEROUVILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine; HAMARD Marie-Madeleine; DOMENECH Philippe; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEBRUN Francis; HAUER Éric; BAFUNNO Hélène; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; CHAUSSARD Didier;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 d'un montant de 208 237,91 € sur l'exercice 2023.

Il propose de le maintenir en section de fonctionnement au compte 002 (recette).

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 13/04/2023

Et publication notification

Le 14/04/2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER





Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; TESSIER-LEBRUN Carole; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; BAUDOIN Nathalie; de BEAUREGARD Amand; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; LEVEILLÉ Jeannette; BERTHON Claude;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul; GAUDÉ Michel; BOILEAU Nicole; SALVAN Joachim; BOUQUIN Jean-Jacques;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Bruno CROIBIER comptable public;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; TOMA Mugolino; TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Céline; DUBOURG Hervé; TAFFOUREAU Odile; BISSONNIER Denis; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUE Nicole; COLAS Christian; d'HEROUILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine; HAMARD Marie-Madeleine; DOMENECH Philippe; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEBRUN Francis; HAUER Éric; BAFUNNO Hélène; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; CHAUSSARD Didier;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président présente à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2023 qui a été débattu au bureau du 23 mars 2023.

Ce Budget Primitif 2023 s'équilibre de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement en dépenses du budget par nature :

- Au chapitre 011 (charges à caractère général) : 295 000,00 €
- Au chapitre 012 (charges de personnel, frais assimilés) : 438 590,00 €
- Au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : 30 250,00 €
- Au chapitre 66 (charges financières) : 1 000,00 €
- Au chapitre 042 (opération ordre transfert entre sections) : 10 143,07 €
- Au 022 (dépenses imprévues) : 30 016,93 €

Pour la section de fonctionnement en recettes du budget par nature :

- Au chapitre 013 (atténuations de charges) : 1 195,00 €
- Au chapitre 74 (dotations, et participations) : 595 565,00 €
- Au chapitre 75 (autres produits de gestion courante) : 2,09 €
- Résultat antérieur reporté 002 : 208 237,91 €

Délibération n°2023 - 7
Validation du Budget Primitif 2023 voté au chapitre

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

Date de la convocation
29 mars 2023

Délibération n°2023 - 7
Validation du Budget Primitif 2023 voté au chapitre

soit un montant total par nature en dépenses et recettes de 805 000,00 €.

Pour la section d'investissement en dépenses du budget par nature :

- a. Au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 11 500,00 €
- b. Au chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 27 056,09 €

Pour la section d'investissement en recettes du budget par nature :

- a. Au chapitre 10 (Dotations fonds divers et réserves) : 387,00 €
- b. Au chapitre 040 (opération ordre transfert entre sections) : 10 143,07 €
- c. Résultat antérieur reporté 001 : 28 026,02 €

soit un montant total par nature en dépenses et recettes de 38 556,09 €.

Le président propose à l'assemblée de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2023.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VADON



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 13/04/2023

Et publication notification

Le 14/04/2023



Note de présentation sur le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023

PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Sommaire

I. LE CONTEXTE	2
A. Positionnement du PETR	
B. Actions du PETR	
II. ANALYSE RETROSPECTIVE	3
A.	
Fonctionnement	3
Evolution des dépenses de fonctionnement	4
Evolution des recettes de fonctionnement	4
B.	
Investissement	5
Evolution des dépenses d'investissement	5
Evolution des recettes d'investissement	5
III. BUDGET 2023	6
A.	
Fonctionnement	6
Dépenses de fonctionnement	6
Recettes de fonctionnement	7
B. Investissement	
.....	7
Dépenses d'investissement	7
Recettes d'investissement	8

I. CONTEXTE

A. POSITIONNEMENT DU PETR

De par ses statuts, « Le Syndicat mixte exerce de plein droit, dans la limite de son périmètre et dans le respect des statuts des Communautés de Communes adhérentes, des activités d'étude, d'animation et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif prévus par la Charte de Développement Durable du Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire, et notamment ceux inscrits dans les Contrats passés avec la Région Centre Val de Loire et leurs éventuels avenants. »

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural comprend comme membres constitutifs, les Communautés de communes de la Forêt, des Loges, Val de Sully et des Portes de Sologne avec un total de 56 communes, pour une population (DGF) de 102 128 habitants.

L'ensemble des actions et projets portés par le PETR suppose de faire converger vers lui l'ensemble des politiques publiques des collectivités, chacune dans leur champ de compétence ou dans leurs missions : communes, Intercommunalités, Département, procédures contractuelles (Région, Etat, Union européenne).

La capacité du PETR à s'organiser au plan institutionnel conditionne ainsi largement sa capacité à la fois à mobiliser les financements indispensables à la concrétisation de ses projets et à entrer dans un dialogue effectif et constructif avec les PETR/Communautés de communes voisins et la Métropole d'Orléans.

B. LES ACTIONS DU PETR

Le PETR gère :

- **Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale**
- **Le Contrat de Relance et de Transition écologique**
- **Le programme européen LEADER** sur « La forêt d'Orléans, Loire, Sologne : des ressources spécifiques à mobiliser et partager pour s'adapter aux changements » permettant de mobiliser des financements européens en appui à la stratégie de développement du territoire
- L'élaboration et le suivi du **Schéma de Cohérence Territoriale : SCoT**
- L'élaboration et l'animation du **Contrat Local de Santé**
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur les énergies renouvelables
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur la transition et l'économie circulaire
- L'élaboration et la mise en place du **Plan Climat Air Energie Territorial**
- L'élaboration et la mise en place du **Projet Alimentaire de Territoire : PAT**

Des missions d'accompagnement de projets, de conseil et de prospective : Etude Trame Verte et Bleue, Etude mobilité, Rézo Pouce,

II. ANALYSE RETROSPECTIVE

A. FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
011- Charges à caractère général	114 968	89 448	86 299
012- Charges de personnel	329 165	339 412	352 064
65- Autres charges de gestion courante	22 445	23 766	25 841
66- Charges financières	517	603	523
67- Charges exceptionnelles	1 144	0	23
68 - Dotations aux provisions	0	0	92
042 -Amortissements	4 881	7 994	8 483
Total	473 120	461 223	473 325

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les études restent un poste important dans ce chapitre.

En 2020, le SCoT a été approuvé, solde des dépenses concernant les études, les commissaires enquêteurs et les annonces dans les journaux.

Le PETR a commencé la mise en place de Rézo pouce.

En 2021

Le PETR a continué à développer le dispositif Rezo Pouce sur le territoire avec l'achat de panneaux, l'abonnement, les inscriptions et de la communication.

Le PETR élabore actuellement le Plan Climat Air Energie Territorial avec un bureau d'étude spécialisé.

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire le PETR a organisé avec le CNFPT des formations auprès des chefs de cuisine de la restauration collective.

Concernant le Contrat Local de Santé un forum d'accès aux droits à Jargeau a été réalisé.

Du côté de la Biodiversité des randonnées ont été effectuées sur le territoire du PETR.

En 2022

Poursuite du Plan Climat Air Energie Territorial avec le bureau d'étude, finalisation du programme d'actions. Validation administrative et juridique et dépôt du PCAET sur la plateforme de l'ADEME.

Elaboration du nouveau Contrat Local de Santé 2022 – 2025 premier semestre 2022, validation en juin 2022 et signature en juillet 2022.

Du côté de la Biodiversité des randonnées ont été effectuées sur le territoire du PETR.

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, poursuite du travail initié sur le PETR pour augmenter la part d'approvisionnement en production locale auprès de la restauration collective et faciliter la mise en œuvre des dispositions de la loi EGALIM.

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne porte un nouveau contrat d'objectifs territorial Transition autour des thématiques climat-air-énergie et économie circulaire. Des enquêtes et des rendez-vous ont été menées par un bureau d'étude auprès des collectivités et des acteurs locaux pour établir un diagnostic concernant l'économie circulaire.

Le PETR a organisé sa conférence des Maires le jeudi 24 mars 2022.

Au niveau de la communication, un dépliant a été créé concernant le programme d'actions du nouveau Contrat Local de santé et une nouvelle plaquette a été réalisée pour le COT 2.0 (2022 – 2025).

Des dépliants et des affiches ont été édités pour le dispositif Rezo Pouce.

CHARGES DE PERSONNEL

En 2020, Il est à noter le départ de la Coordinatrice du CLS en octobre.

En 2021

A partir de Janvier, le PETR a recruté une nouvelle coordinatrice CLS.

Pour le développement de Rézo Pouce un jeune en service civique a été recruté.

En 2022,

Départ du chargé de mission SCoT/COT début avril 2022, en attendant de recruter un nouvel agent, la directrice – agent de développement a pris le relais pendant 5 mois.

À partir du 9 septembre 2022 le PETR a recruté une nouvelle chargée de mission SCoT/COT.

Arrivée d'un nouvel agent pour accompagner les élus dans l'élaboration, la négociation et le suivi du CRTE.

Le PETR a accueilli 2 stagiaires pendant 5 mois pour réaliser un outil pédagogique, à destination des collectivités, pour prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

	2020		2021		2022	
	Nbre d'agents	ETP	Nbre d'agents	ETP	Nbre d'agents	ETP
Filière administrative	5	5	5	5	6	6
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1	1	1
Attaché	4	4	4	4	4	4
Attaché principal					1	1
Filière technique	3	1.86	3	1.86	3	1.86
Adjoint technique territorial	1	0.06				
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe			1	0.06	1	0.06
Ingénieur	1	0.80				
Ingénieur principal	1	1	2	1.80	2	1.80
TOTAL	8	6.86	8	6.86	9	7.86

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
013- Atténuations de charges	131 255	177 702	90 998
74- Dotations et participations	343 279	278 549	462 964
75- Autres produits de gestion	457	720	2
Total	474 991	456 971	553 964

PRINCIPAUX ELEMENTS CONCERNANT L'ATTENUATION DE CHARGES

Les programmes d'actions du PETR sont menés par des agents financés par :

Programme LEADER :

- Aides financières 2020, 2021 de l'Europe dans le cadre du FEADER, de la Communauté de communes des Portes de Sologne).
- Aides financières 2022 de l'Europe dans le cadre du FEADER

Contrat Local de Santé :

- Aides financières 2020, 2021 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS, du PETR Pays Loire Beauce et de la Communauté de communes des Portes de Sologne
- Aides financières 2022 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS

Contrat d'Objectifs Territorial EnR :

- Aides financières 2020, 2021 : de l'ADEME, EUROPE et du PETR Pays Loire Beauce et de la Communauté de communes des Portes de Sologne
- Aides financières 2022 : de l'ADEME et du PETR Pays Loire Beauce

Actions citoyennes : aides financières de la Région en 2020

Projet Alimentaire de Territoire : aides financières de l'Europe, de l'Etat PNA

PCAET :

- Aides financières 2020, 2021 de la Région
- Participation 2020 à 2022 des Communautés de Communes du PETR

SCoT :

- Aides financières 2020, 2021 de la Région
- Participation 2020 à 2022 des Communautés de Communes du PETR

Rando Bio et Biodiv' pratique : aides financières 2021, 2022 de la Région et de l'Europe

PRINCIPALES DOTATIONS ET SUBVENTIONS SUR LES CHARGES

Le fonctionnement du PETR est aidé par des subventions de la Région Centre-Val de Loire, et des communautés de communes. Le fonctionnement comprend la gestion globale du PETR et l'animation et la gestion du **contrat régional de solidarité territoriale du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne**.

Les actions menées par le PETR sont financées pour :

Elaboration et le suivi du SCoT :

- Participation 2020 à 2022 des Communautés de Communes du PETR

Programme LEADER :

- Aides financières 2020, 2021 de l'Europe dans le cadre du FEADER, de la Communauté de communes des Portes de Sologne).
- Aides financières 2022 de l'Europe dans le cadre du FEADER

Contrat Local de Santé :

- Aides financières 2020, 2021 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS, du PETR Pays Loire Beauce et de la Communauté de communes des Portes de Sologne
- Aides financières 2022 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS

Contrat d'Objectifs Territorial EnR :

- Aides financières 2020, 2021 : de l'ADEME, EUROPE et du PETR Pays Loire Beauce et de la Communauté de communes des Portes de Sologne
- Aides financières 2022 : de l'ADEME et du PETR Pays Loire Beauce

Projet Alimentaire de Territoire : aides financières de l'Europe, de l'Etat PNA et de la Région (en 2022)

PCAET :

- Aides financières 2020, 2021 de la Région
- Participation 2020 à 2022 des Communautés de Communes du PETR

Rézo Pouce : aides financières de l'Etat, Région et du Département

Rando Bio et Biodiv' pratique : aides financières de la Région, de l'Europe dans le cadre du FEADER

Contrat d'Objectifs Territorial Transition : aides financières de l'ADEME

Contrat de Relance et Transition Ecologique : aides financières de l'Etat (en 2022)

B. INVESTISSEMENT

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
20- Immobilisations incorporelles	3 264	720	898
21- Immobilisations corporelles	4 962	1 636	3 672
Total	8 226	2 356	4 570

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pour encadrer l'étude SCoT, les élus ont choisi d'avoir recours à un bureau d'études juridiques durant toute la période de l'élaboration du cahier des charges (2014), la mise en place du Schéma (2015-2018) et l'approbation (2020).

En 2020, renouvellement d'une partie du parc informatique

En 2021, achat ordinateur, téléphone portable et fixe.

En 2022, achat de 2 ordinateurs, d'une caméra de visioconférence et un logiciel pour la dématérialisation des délibérations et arrêtés.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
10- Dotations, fonds divers et réserves	228	3 959	1 350
13- Subventions d'investissement	0	0	0
040- Amortissements	4 880	7 994	8 483
Total	5 108	11 953	9 833

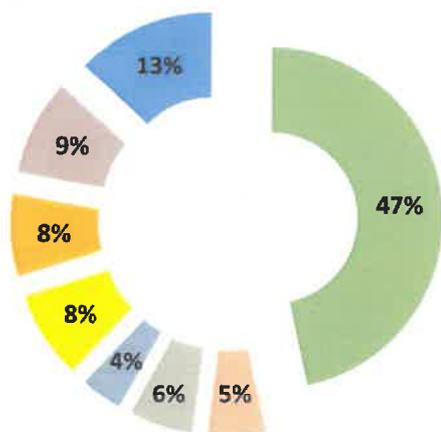
AMMORTISSEMENTS

Les biens du PETR et les subventions sont amortis chaque année pour permettre de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

III. BUDGET 2023

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement	Budget 2023
PETR, Rezo Pouce, Biodiversité, CRTE	368 325,80 €
PCAET	15 507,40 €
COT TRANSITION	64 952,20 €
SCOT	29 296,31 €
COT EnR	92 203,91 €
CLS	67 405,57 €
PAT	80 962,20 €
LEADER	86 346,61 €
Total	805 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement se répartissent selon les actions et le fonctionnement du PETR.

Dépenses de fonctionnement		Budget 2023
011	Charges à caractère général	295 000,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilé	438 590,00 €
65	Autres charges de gestion courante	30 250,00 €
66	Charges financières	1 000,00 €
042	Amortissements	10 143,07 €
022	Dépenses imprévues	30 016,93 €
Total		805 000,00 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce chapitre retrace les dépenses courantes du PETR.

Les études restent un poste important dans ce chapitre.

L'étude sur le Plan Climat Air énergie se poursuit.

Une étude sur la mobilité est envisagée.

Le contrat COT Transition avec l'ADEME se poursuit.

Diverses actions sont prévues concernant le Projet Alimentaire de Territoire, Rando Bio et Biodiv' pratique.

Des publications et de la communication sont envisagées pour :

- les actions engagées par le PETR

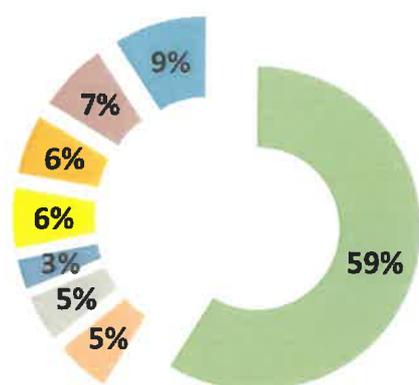
CHARGES DE PERSONNEL

La Chargée de mission transition devient titulaire à compter du 1^{er} avril 2023.

Pour mener une action Rézo Pouce, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne fera à nouveau appel à un service civique.

La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer au plus juste des compétences prises en charge par le PETR.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement	Budget 2023
PETR, Rezo Pouce, Biodiversité, CRTE	484 685,00 €
PCAET	26 150,00 €
COT TRANSITION	56 250,00 €
SCOT	33 350,00 €
COT EnR	42 165,00 €
CLS	43 400,00 €
PAT	49 200,00 €
LEADER	69 800,00 €
Total	805 000,00 €

Recettes de fonctionnement	Budget 2023
002 résultat antérieur	208 237,91 €
13 Atténuations des charges	1 195,00 €
74 Dotations et participations	595 565,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2,09 €
Total	805 000,00 €

PRINCIPAUX ELEMENTS CONCERNANT L'ATTENUATION DE CHARGES

Remboursement sur les arrêts des agents et du FNC.

PRINCIPALES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Les partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département, Communautés de communes membres du PETR) continuent à participer à la réalisation des programmes d'actions menés par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Budget 2023
20 Immobilisations incorporelles	11 500,00 €
21 Immobilisations corporelles	27 056,09 €
Total	38 556,09 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le montant des dépenses pour le bureau d'études juridiques est budgétisé en fonction du suivi du SCoT.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	Budget 2023
001 Résultat antérieur	28 026,02 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	387,00 €
040 Amortissements	10 143,07 €
Total	38 556,09 €

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
29 mars 2023

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPÉREAU Julia; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITE Alain; GALLIOT Olivier; TESSIER-LEBRUN Carole; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; BAUDOIN Nathalie; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; LEVEILLÉ Jeannette; BERTHON Claude;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul; GAUDÉ Michel; BOILEAU Nicole; SALVAN Joachim; BOUQUIN Jean-Jacques;

Délibération n°2023 - 8
Elaboration CRST 2023 - 2029

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Bruno CROIBIER comptable public;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude; DUFOR Jean-Michel; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; TOMA Mugolino; TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Céline; DUBOURG Hervé; TAFFOUREAU Odile; BISSONNIER Denis; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUE Nicole; COLAS Christian; d'HEROUILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine; HAMARD Marie-Madeleine; DOMENECH Philippe; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEBRUN Francis; HAUER Éric; BAFUNNO Hélène; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; CHAUSSARD Didier;

Monsieur Alain MARGUERITE est secrétaire de séance.

Le CRST actuel s'achève le 12 mai 2023. Le PETR a anticipé cette fin de contrat en lançant dès novembre 2022 un appel à projets auprès des communes et communautés de communes du territoire.

Ces éléments ont permis aux membres du Bureau réunis le 23 mars 2023 d'élaborer une maquette financière du CRST qui a été également présentée aux présidents des 4 communautés de communes du PETR et de la ville de La Ferté-Saint-Aubin.

Cette maquette financière tient compte des projets s'inscrivant sur la période 2023-2026 (avec une clause de revoyure lors du bilan à mi-parcours de 2026), un fléchage par la Région (40% sur un bloc transition comprenant la biodiversité, le plan climat énergie, les friches, la mobilité, ainsi que d'un autre côté le THD, etc.) et ne prend pas en compte les projets inéligibles au CRST (eau, assainissement, sécurité routière, etc.).

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

Le CRST sera cosigné par la Région Centre-Val de Loire, le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, la Communauté de Communes de la Forêt, la Communauté de Communes des Loges, la Communauté de Communes du Val de Sully, la Communauté de Communes des Portes de Sologne et la commune de La Ferté-Saint-Aubin.

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale est composé de fiches actions qui relèvent, soit d'une action récurrente, soit d'une action originale. Dans le cas d'une action récurrente, les modalités d'intervention régionale sont celles définies dans les cadres de référence proposés par la Région.

Date de la convocation
29 mars 2023

Une enveloppe globale de 10 900 000 € a été allouée par la Région Centre-Val de Loire pour le territoire du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne. Les crédits sont fongibles à l'intérieur de chaque axe. Cette maquette financière est annexée à cette délibération.

Le Président demande d'approuver le projet de maquette financière et de l'autoriser à signer le CRST 2023-2029.

Délibération n°2023 - 8
Elaboration CRST 2023 - 2029

Entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le projet de maquette financière du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2023-2029 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour un montant de 10 900 000 € sur 6 ans (dont 650 000 € pour le dispositif A VOS ID, l'enveloppe « pôle d'animation » de La Ferté-Saint-aubin de 449 000 €, une enveloppe fongible et une enveloppe dédiée à l'animation du CRST),
- de donner mandat au Président pour poursuivre toutes démarches de négociation et contractualisation avec la Région sur ce sujet, en lien avec la Communauté de Communes de la Forêt, la Communauté de Communes des Loges, la Communauté de Communes du Val de Sully, la Communauté de Communes des Portes de Sologne et la commune de La Ferté-Saint-Aubin,
- d'autoriser le Président à signer le CRST 2023-2029, après négociation, afin d'engager l'instruction des dossiers dans les meilleurs délais.
- d'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACQUIER



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

CRST PETR FORET D'ORLEANS LOIRE SOLOGNE 2023-2029	Dotations proposées			% de la dotation totale
	Investissement	Fonctionnement	Total	
PRIORITÉS THEMATIQUES				
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	1 027 000 €	40 000 €	1 067 000 €	10%
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	357 000 €	- €	357 000 €	3%
Axe A2 : Accueil des Entreprises	500 000 €	- €	500 000 €	5%
Axe A3 : Economie agricole	170 000 €	40 000 €	210 000 €	2%
Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire	- €	- €	- €	0%
Axe A6 : Economie touristique	- €	- €	- €	0%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	2 700 000 €	72 800 €	2 772 800 €	25%
Axe B1 : Services à la population	2 000 000 €	72 800 €	2 072 800 €	19%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture		- €	- €	0%
Axe B3 : Sport	700 000 €	- €	700 000 €	6%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	2 750 000 €	12 400 €	2 762 400 €	25%
Axe C0 : Paysages	150 000 €	- €	150 000 €	1%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	800 000 €	- €	800 000 €	7%
Axe C2 : Foncier	174 100 €	12 400 €	186 500 €	2%
Axe C3 : Habitat – Logement	700 000 €	- €	700 000 €	6%
AXE C4 : Rénovation urbaine	- €	- €	- €	0%
AXE C5 : Mobilité durable	925 900 €		925 900 €	8%
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	- €	- €	- €	0%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	500 000 €	58 500 €	558 500 €	5%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 513 000 €	40 000 €	2 553 000 €	23%
ANIMATION TERRITORIALE DEDIEE AU CONTRAT		300 000 €	300 000 €	3%
ENVELOPPE FONGIBLE	130 000 €	176 300 €	306 300 €	3%
SOUS-TOTAL HORS A Vos ID	9 620 000 €	700 000 €	10 320 000 €	94%
F : A VOS ID	325 000 €	325 000 €	650 000 €	6%
ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT	9 945 000 €	1 025 000 €	10 970 000 €	100%

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

Date de la convocation
29 mars 2023

Délibération n°2023 - 9
Participation des Communautés de communes pour le suivi du PCAET

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,
Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; ADAM Delphine ; SIMON Jérémy ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; DUPUIS David ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; TESSIER-LEBRUN Carole ; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; BAUDOUIN Nathalie ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; LEVEILLÉ Jeannette ; BERTHON Claude ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul ; GAUDÉ Michel ; BOILEAU Nicole ; SALVAN Joachim ; BOUQUIN Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition ; Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Bruno CROIBIER comptable public ;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude ; DUFOR Jean-Michel ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; DAUVILLIER Pascal ; TOMA Mugolino ; TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; PERY Célie ; DUBOURG Hervé ; TAFFOUREAU Odile ; BISSONNIER Denis ; PREVOST Sylvie ; GODIN Fabienne ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian; d'HEROUILLE Emmanuel ; COUSTHAM Thierry ; CORNET Sandrine ; HAMARD Marie-Madeleine ; DOMENECH Philippe ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEBRUN Francis ; HAUER Eric ; BAFUNNO Hélène ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Eric ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; DE RUYER Béatrice ; de DREUZY Philippe ; Farah LHACHEQ coordinatrice santé ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT ; Anne BESNIER conseillère régionale ; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux ; CHAUSSARD Didier ;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Vu la délibération du PETR 2020-16 sur le financement de l'étude PCAET

Vu la délibération du PETR 2020-17 sur l'animation du PCAET

Vu la délibération du PETR 2022-30 sur l'arrêt du PCAET

Vu la délibération de la CC des Portes de Sologne 2022-03-20 pour l'adhésion au PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération de la CC du Val de Sully 2019-51 pour l'adhésion au PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération de la CC de la Forêt 201960 pour l'adhésion au PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération de la CC des Loges 2111 pour l'adhésion au PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération de la CC des Portes de Sologne 2022-03-20 pour l'adhésion au PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

Depuis le début de l'élaboration du PCAET, le financement de ce programme est aidé par les communautés de communes de la Forêt, des Loges, du Val de Sully et des Portes de Sologne à raison de 0,07 € par habitant.

Il a été arrêté en comité syndical et prochainement, il sera soumis à une consultation publique pendant un mois du 1er mai au 1er juin 2023.

Il faudra alors poursuivre l'animation des actions, le suivi et l'évaluation du Plan Climat.

Le président propose le renouvellement de cette participation.

Entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré décide :

- de solliciter les 4 communautés de communes à hauteur de 0,07 € par habitant sur 3 ans
- d'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
29 mars 2023

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe V

Délibération n°2023 - 9
Participation des Communautés de communes pour le suivi du PCAET



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité syndical
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation

29 mars 2023

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPERAU Julia; ADAM Delphine; SIMON Jérémy; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger;

Communauté de Communes des Loges : PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; DUPUIS David; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; TESSIER-LEBRUN Carole; LE MATAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; BAUDOIN Nathalie; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; ASSELIN Jean-Claude; BURGEVIN Gilles; BERGEMIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; LEVEILLÉ Jeannette; BERTHON Claude;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul; GAUDÉ Michel; BOILEAU Nicole; SALVAN Joachim; BOUQUIN Jean-Jacques;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Mathilde KERRIEN chargée de mission transition; Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Bruno CROIBIER comptable public;

Pouvoir accordé : par FOURNIER Hubert à Philippe VACHER;

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; DAUVILLIER Pascal; TOMA Mugolino; TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; PERY Célie; DUBOURG Hervé; TAFFOUREAU Odile; BISSONNIER Denis; PREVOST Sylvie; GODIN Fabienne; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUE Nicole; COLAS Christian; d'HEROUVILLE Emmanuel; COUSTHAM Thierry; CORNET Sandrine; HAMARD Marie-Madeleine; DOMENECH Philippe; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEBRUN Francis; HAUER Eric; BAFUNNO Hélène; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Eric; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; DE RUYER Béatrice; de DREUZY Philippe; Farah LHACHEQ coordinatrice santé; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT/COT; Anne BESNIER conseillère régionale; Marie-Christine CHOPPICK conseillère aux décideurs locaux; CHAUSSARD Didier;

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président expose au Comité Syndical que le Conseil Département lors de sa session du 27 mai 2021 a décidé d'approuver le principe d'une participation du Département aux actions et projets menés par les Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux du Loiret.

Considérant que ce soutien du Département passe par la signature d'un contrat de réciprocité et de coopération.

Considérant que ce contrat de réciprocité et de coopération permet de mobiliser 5 000 € de crédits départementaux vers des projets portés par le PETR.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le 13/04/2023

Et publication notification

Le 14/04/2023



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-200075364-20230406-2023_10-DE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	35

Date de la convocation
29 mars 2023

Délibération n°2023 - 10
Aide au fonctionnement par le Conseil Départemental 2023

Considérant que ces projets et actions s'inscriront dans les politiques de cohésion et de solidarité départementales suivantes :

- La transition écologique et la lutte contre le changement climatique incarnées dans la feuille de route « Loiret Planète en tête »
- Le développement de solutions de mobilité solidaires favorisant l'insertion sociale et professionnelles des personnes en construction de leur trajectoire de vie
- Le développement de l'alimentation de proximité traduite dans « Mangeons Loiret », le Plan alimentaire territorial départemental labellisé
- La préservation des espaces naturels sensibles
- L'amélioration de la santé, notamment grâce des actions de prévention auprès de publics fragiles
- L'implantation de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) en participant à l'émergence des besoins locaux, à la recherche de lieux d'implantation, au développement et au maintien du modèle économique par le passage de marchés avec les opérateurs ;
- La lutte contre la précarité énergétique des habitants par la massification des opérations de rénovations énergétiques des logements.

Le président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'autoriser le Président à signer le contrat de réciprocité et de coopération avec le Département du Loiret
- de flécher pour l'année 2023 ces crédits, vers le développement des actions sur la santé sur l'ensemble du territoire, afin de dynamiser, notamment le sport-santé.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VA



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	13/04/2023
Et publication notification	
Le	14/04/2023